



BOIS-DES-FILION

AVIS PUBLIC

Dérogation mineure

PRENEZ AVIS qu'à une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Bois-des-Filion qui aura lieu le 17 octobre 2016, à 19 h 30, les demandes de dérogation mineure suivantes seront considérées :

Demande	Adresse	Zone	Lot	Objet
2016-DM-013	25, 42 ^e Avenue	22-H	2 295 146	Permettre de régulariser une construction existante ayant une deuxième porte d'entrée en façade du bâtiment au lieu d'une, tel qu'exigé par l'article 6.1.9; en autorisant l'empiètement des aires de stationnement en cour avant avec une largeur de 6,80 mètres au lieu de 5 mètres, tel qu'exigé par l'article 10.1.1.7; en autorisant de diminuer le nombre de cases de stationnement à 3 au lieu de 4 tel qu'exigé par l'article 10.1.2.2 du règlement de zonage 6200.

Tout intéressé pourra s'exprimer et commenter ces demandes lors de la séance ordinaire du 17 octobre 2016, à 19 h 30, à la salle des délibérations du conseil municipal, sise au 485, boulevard Adolphe-Chapleau.

Fait à Bois-des-Filion, Québec, ce 28 septembre 2016.

Charles-Hervé Aka
Greffier